



10, rue Lelièvre
5000 Namur
081/22 30 35 option 1
directrice@arnamur.be
secretariatfondamental@arnamur.be

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION

Complétée le / /
classe actuelle :

DATE D'ENTREE

Le / /
en classe de

Filière:

- ☐ Traditionnelle en français
☐ Immersion en néerlandais
☐ Immersion en anglais (uniquement en 3^e maternelle) pour 2026-2027

Document à compléter par un des PARENTS pour chaque CHAQUE ENFANT.
MERCI DE LE FAIRE PROPREMENT, **EN MAJUSCULES** et **AVEC PRECISION** ;
ATTENTION : Ces renseignements engagent votre responsabilité, n'omettez aucun
renseignement, n'oubliez pas de signer en fin de document.

NOM de l'élève : (en majuscules SVP)

.....

Prénom : Sexe : M / F

Nationalité

Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance :

Pays :

Date PRECISE de la **PREMIERE ARRIVEE** en Belgique le/...../..... +
document

N° de REGISTRE NATIONAL de l'enfant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Un jugement stipule-t-il qui est RESPONSABLE LEGAL de l'enfant ? OUI /NON
Si oui, qui ? Le PÈRE / la MERE + **document** OUI /NON

	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom		
Prénom		
Statut	Père- Mère	Père- Mère
Profession		
Adresse		
Précise		
GSM		
E-mail		
Nationalité		
N° registre National		
L'enfant habite chez : ses parents / sa mère / son père / en garde alternée / ses grands- parents / autre		

En cas d'URGENCE, autre numéro d'appel à contacter : Qui est cette personne pour l'enfant ? Cette personne peut-elle prendre une éventuelle décision pour l'enfant ? OUI / NON

Personne(s) autorisée(s) venir rechercher mon enfant à l'école :				
Nom				
Prénom				
Lien de parenté				

PARCOURS SCOLAIRE			
Classe	École	Adresse école	Année scolaire

INFORMATIONS MEDICALES
Au niveau médical : NOM, adresse et téléphone du <u>MÉDECIN TRAITANT</u> de l'enfant :
1. L'enfant est-il allergique à des médicaments ? Lesquels : 2. L'enfant est-il allergique à certains aliments ou à d'autres produits ? Lesquels : Nous joignons un certificat ou une note du médecin : OUI / NON Il doit porter des lunettes : OUI /NON → TOUJOURS / RIEN QU'EN CLASSE

AUTORISATIONS DE SORTIE A LA FIN DES COURS :
--

Uniquement à partir de la 5^e primaire

☐ J'autorise mon enfant à sortir seul les jours suivants :

☐ n'autorise pas mon enfant à sortir seul

ENGAGEMENTS DES PARENTS

1. Nous certifions sur l'honneur que toutes les informations de ce document sont exactes et complètes et nous nous engageons à signaler à l'école, dans les plus brefs délais et PAR ECRIT toutes modifications survenant en cours d'année. (!!!!! Aux numéros de téléphone et adresses mail.)
2. Au cas où nous ne pourrions pas être contactés, nous laissons le soin au médecin et/ ou à l'école de prendre toutes décisions que nécessiterait l'état de santé ou la sécurité de notre enfant, étant entendu que nous serons avertis le plus rapidement possible.
3. En cas de séparation, nous nous engageons à remettre à la direction un document officiel notifiant les modalités précises de la garde de l'enfant.
4. L'école fournit à votre enfant un ou des livres (manuels, récit, ...). En outre, il lui est possible, dans certaines classes, d'emprunter des livres à la bibliothèque. Nous nous engageons en cas de perte ou de détérioration, à remplacer ou rembourser les manuels scolaires ou les livres de la bibliothèque empruntés par mon enfant.

Date et signature des parents :